

# DE L'ANALYSE À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Comment évaluer vos risques et les maîtriser

2 JOURS, 14 HEURES

RH / MANAGEMENT /  
HSE

CODE : MRH004

## Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques
- Savoir évaluer les risques de votre entreprise
- Déployer son plan d'action
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document unique

## Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

## Public concernés

- DRH, Responsable des Relations Sociales ; CHSCT ; Responsable hygiène et sécurité ; Responsable et animateur / manager santé-sécurité ; Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnel

## Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Maîtriser le contexte réglementaire en matière de risques professionnels

- Appréhender la réglementation santé et sécurité et les dispositions applicables
- Connaître les lois et décrets de références
- Faire le point sur les principales évolutions normatives
- Définir le droit de retrait

## Identifier les objectifs et principes de prévention

- Définir les notions de danger et de risques
- Maîtriser les diagnostics obligatoires : amiante et plomb, installations électriques et gaz, état parasitaire, risques naturels et technologiques, éléments constructifs et état de conservation des constituants
- Effectuer les vérifications périodiques
- Quels sont les principes généraux et les enjeux de de prévention

- Connaître les spécificités de certains types de locaux en matière de prévention des risques et risques d'accidents (risque incendie, autres dangers) : vestiaires, sanitaires, restauration et E.R.P

---

## Répertorier les acteurs de la prévention et identifier leurs responsabilités

- Employeur, Conseiller et assistant de prévention, Agent chargé des fonctions d'inspection - A.C.F.I., Médecine préventive, Comité Hygiène et Sécurité et conditions de travail - C.H.S.C.T., Experts extérieurs

---

## Mettre en place une méthodologie d'évaluation des risques professionnels

- Connaître les différents types de risques : chimique, électrique, glissades et chutes de plain-pied, travail en hauteur et nuisances liés au bruit
- Comment aborder et intégrer le traitement des risques psycho-sociaux
- Hiérarchiser les risques et évaluer leurs conséquences : quel outil mettre en œuvre
- Comment réaliser un état des lieux et planifier la démarche d'évaluation des risques professionnels

---

## Comment s'appuyer sur un système de management de sécurité et santé au travail pour gérer vos risques professionnels

- Intégrer la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans les missions au quotidien
- Connaître les différents outils et référentiels (la norme OHSAS 18001, etc.)
- Inclure le Plan de prévention des entreprises extérieures
- Identifier les meilleurs outils de management des risques
- Former aux bons gestes et postures : préconisations et sensibilisation du personnel

---

## Comment rédiger un DU (Document Unique) et en assurer le suivi

- Structurer et rédiger le document obligatoire d'évaluation des risques professionnels
- Définir les étapes d'élaboration DU ainsi que sa diffusion
- Connaître des bonnes pratiques et pièges à éviter
- Cas pratique : rédaction, suivi et gestion d'un DU

---

## Dates

---

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

#### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

#### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.